



# La Chotta

Bulletin municipal de Vieillevigne

N°36 - Juillet 2022

## LE MOT DU MAIRE

Vieillevignaises, Vieillevignois

Après deux années où l'activité du village en terme de travaux ou de fêtes a été perturbée, 2022 est une année électorale chargée avec quatre dimanches d'élections mais aussi des projets qui s'accélèrent.

Nous avons enfin pu réaliser les travaux de voirie sur le centre du village. Avec beaucoup de réunions et d'heures de travail pour lesquelles je remercie l'investissement des élus, nous sommes heureux du résultat et de la qualité de la voie.

La classe maternelle, sur laquelle les travaux ont commencé dès les vacances de printemps, sera recouverte dans l'été par une structure isolante pour un confort d'utilisation et une sobriété énergétique.

Je tiens à remercier tous ceux qui participent aux chantiers citoyens dont le dernier a permis le bouchage des nids de poule sur la route des Côteaux. Vieillevigne a été mise à l'honneur dans le magazine Maire de France pour ses chantiers citoyens depuis de nombreuses années, du changement du mobilier urbain de la place, la peinture du foyer, la préparation de la parcelle devant accueillir le terrain de pétanque, le débroussaillage du Rivals.... et plus récemment le verger communal et le reprofilage du chemin de la place. Nous ne nous arrêterons pas là, d'autres sont déjà en prévision.

La fête locale 2022 s'annonce et je serai heureux de vous y retrouver notamment pour la cérémonie au monument aux morts.

Bon été à tous.

Laurent Miquel



1

## SOMMAIRE

Le mot du maire	p 1
Vie du village	p 2
Le mot des associations	p 5
Informations utiles	p 8



## Budget communal

Le budget primitif de 2022 a été voté lors du conseil municipal du 14 avril 2022.  
Il se répartit en 285 255 euros en fonctionnement et 933 729 euros en investissement.

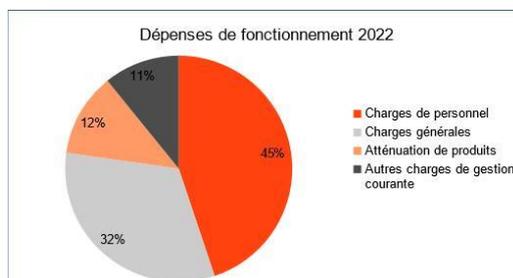
Les dépenses de fonctionnement augmentent en 2022 en raison notamment d'une hausse des charges versées à la communauté de communes Terres du Lauragais et d'une forte hausse des tarifs de l'électricité. Elles se répartissent comme présenté sur le schéma.

Concernant les recettes, les impôts et taxes ont augmenté suite à l'augmentation des tarifs de base sur lesquels les calculs sont effectués.

A signaler : grâce notamment à des subventions du conseil départemental, deux photocopieurs ont pu être achetés pour la Mairie et l'école.

De nombreuses dépenses d'investissements programmées pour 2022 permettent la poursuite des projets déjà engagés :

- Finalisation rénovation éclairage publique : 5 500 €
- Bornes incendie (route des Côteaux et route du Canal du Midi) : 8 000 €
- Palissage école : 6 582 €
- Réfection de l'église : 725 123 € dont 419 288 € de subventions (département, région, Etat)
- Rénovation de l'école primaire : 1 524 €
- Rénovation de l'école maternelle : 46 190 € dont 35 070 € de subvention du département
- Achat de matériel technique (pour cantonnier et armoires mairie) : 3 162 €
- Aménagement du cimetière : 10 200 € dont 2 550 € de subvention du département
- Aménagement du centre du village : 32 051 €.



## Taux d'imposition

Depuis la réforme de la taxe d'habitation, seuls deux taux sont à voter par la commune : celui de la taxe sur le foncier bâti et celui de la taxe sur le foncier non bâti.

Les dotations d'État baissent à nouveau en 2022 et parallèlement la commune est soumise à des charges supplémentaires liées à la communauté de communes. Il est donc nécessaire d'augmenter les taxes foncières pour compenser ces deux effets. Une hausse de 2% a été votée par l'équipe municipale, hausse dont les produits attendus ne couvrent pas les frais de la communauté de communes mais qui permet de lisser la hausse par année au lieu de décider d'une forte hausse d'ici 2 ou 3 ans.

Les taux d'imposition passeront donc :

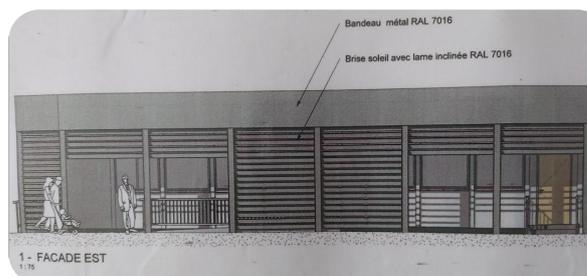
- de 37,64 % à 38,39 % pour la taxe sur le foncier bâti (pour un plafond autorisé de 11,5 %)
- de 68,16 % à 69,52 % pour la taxe sur le foncier non bâti (pour un plafond autorisé de 227 %).

## Rénovation thermique de l'école maternelle

Les travaux d'aménagements extérieurs de la classe de maternelle ont débuté.

Ces travaux ont pour but essentiel « d'envelopper » le préfabriqué existant d'une structure métallique afin d'isoler le toit et d'amener de l'ombre sur les côtés par des brise-soleil pour améliorer l'isolation thermique du bâtiment.

Ces travaux sont programmés en trois phases. La première concernant les fondations a été effectuée lors des vacances de printemps. La seconde phase pour implanter la structure se déroulera durant les vacances d'été. Enfin la finalisation par l'installation du toit aura lieu pendant les vacances de Toussaint.



## Equiperment de l'école

Par le biais d'un parent d'élèves, que nous remercions, la Société EVS Broadcast Equipment, dans le cadre du renouvellement de son parc informatique, a offert 6 ordinateurs à l'école de Vieilleville. Ce don permet ainsi à l'école d'agrandir et de moderniser son matériel sans alourdir le budget de la commune.

## Remplacement

Afin de pallier, à l'absence des 2 agents de cantine simultanément, comme c'est arrivé dernièrement, la mairie souhaite effectuer une liste dite de "réserve de personnels" qui pourrait permettre d'y remédier.

Les personnes (étudiants, chômeurs,...) susceptibles d'être intéressées pour effectuer ces remplacements inopinés doivent se faire connaître en mairie.

3

## Effectifs scolaires à la rentrée 2022-2023

Les effectifs prévus à la rentrée 2022-2023 sont en baisse de 25 % par rapport à ceux prévus à la rentrée précédente passant de 19 à 15 élèves de primaire et de 16 à 11 élèves de maternelle-CP.

Ils se répartissent comme suit :

Classe primaire CE1 à CM2	Effectif prévisionnel
Cours moyen 2 (CM2)	5
Cours moyen 1 (CM1)	4
Cours élémentaire 2 (CE2)	3
Cours élémentaire 1 (CE1)	3
<b>Total</b>	<b>15</b>

Classe maternelle-CP	Effectif prévisionnel
Cours préparatoire (CP)	3
Grande section (GS)	3
Moyenne section (MS)	1
Petite section (PS) 3 ans	4
Toute petite section (TPS) moins de 3 ans	0
<b>Total</b>	<b>11</b>

## Des travaux de voirie pour embellir et sécuriser le centre-bourg

La commune a fait le choix, au-delà de sa dotation communautaire du pool-routier permettant l'entretien de la voirie communale, de consacrer sur son budget communal et sur plusieurs années, des finances permettant la réalisation des travaux d'aménagement du centre du village.

Après une réunion publique, des contributions notamment pour le dessin du projet, des réunions de travail entre la mairie et la communauté des communes pour les chiffrages et les choix du revêtement, nous avons réussi, après de nombreux mois d'échanges, à fixer les travaux à réaliser.

Le chantier a commencé au mois de mai 2022 et se termine en juillet par les signalisations verticale et horizontale.

Les aménagements ont permis la mise en place de trottoirs aux normes, la réservation du passage pour les bus, l'organisation du stationnement et la création d'une place PMR, la mise en sens unique de la rue de la mairie et une partie de la rue de l'Autan.

Quelques aménagements restent à terminer comme les plantations dans les îlots.

## Chantier citoyen

Grâce à la mobilisation de certains habitants, nous avons pu mener à bien 2 chantiers : la réfection du chemin sur la place et le rebouchage de trous sur la route des Côteaux.

Un grand MERCI à toutes les bonnes volontés qui se sont jointes aux élus.



4

## Le projet de restauration de l'église se poursuit

Le programme de restauration de l'église avance.

Tout d'abord une bonne nouvelle : la commune a pu obtenir une subvention de l'État pour la somme de 153 899 €. Cette subvention complète les subventions déjà obtenues à savoir :

- Département : 225 253 €
- Région : 9 000 €
- Mécénat : 14 111 € pour

l'instant auprès de la Fondation du Patrimoine.

Notre dossier a été sélectionné par la mission Bern, a passé le niveau départemental, puis le niveau régional. Une sélection au niveau national nous permettrait une plus grande visibilité.

Le marché public est lancé et la consultation des entreprises a eu lieu.



## Verger communal

Les plantations réalisées début janvier ont bien poussé. Les arbres fruitiers (cerisiers, poiriers, pruniers...) se portent bien comme la plupart des autres plants. Néanmoins, plusieurs plants de groseillers, framboisiers et mûriers n'ont pas supporté la chaleur et deux cognassiers sont à remplacer dans les haies.

La bonne santé des plants a été permise grâce à l'arrosage réalisé par les personnes déjà investies dans le projet. Nous aurions besoin d'autres volontaires pour participer aux différents travaux d'entretien de ce verger (arrosage, désherbage, paillage...).

Si vous êtes intéressé, n'hésitez pas à contacter Nathalie Hewison (06 51 07 74 33) pour vous faire connaître et rejoindre un groupe Whatsapp mis en place sur le sujet.



# LE MOT DES ASSOCIATIONS

## La Chouette école



L'association La Chouette École dont le but est de proposer d'organiser et d'animer des activités périscolaires destinées à soutenir l'action éducative des enseignants, et à promouvoir l'éveil de l'enfant, a, cette année encore, proposé différentes manifestations aux élèves : Carnaval, Fête de l'école... ainsi qu'une vente de viennoiseries proposée aux habitants du village.

L'association a également contribué à hauteur de 500€ pour la sortie à Carcassonne des primaires et la sortie du zoo des maternelles et CP.

Nous avons pu clôturer cette belle année scolaire par la traditionnelle « Fête de l'école » qui s'est tenue le vendredi 24 juin. Celle-ci a débuté à 16h15 par différents jeux proposés aux enfants (chamboule-tout, course en sacs..) suivis d'une tombola où de nombreux lots tels que cartons de vins, entrée à la ferme aux reptiles, entrée à l'Aquaparc du Lauragais.., ont pu ravir les participants. Un repas proposé par l'association ainsi que la diffusion de la finale du TOP 14 sont venus clôturer cette belle soirée.



Après ces deux années de restrictions, nous avons tous apprécié de partager un moment de convivialité et de voir nos charmants chérubins profiter pleinement de la fête.

Ces instants riches et précieux ont pu avoir lieu grâce au soutien de la mairie, du comité des fêtes, à la collaboration de l'équipe éducative, des membres de l'association et de la présence des parents. Nous les remercions tous chaleureusement.

Nous vous donnons rendez-vous à la rentrée scolaire pour décider ensemble de nouvelles manifestations pour nos enfants, lors de l'AG ainsi que pour le goûter de l'amitié offert aux parents et enfants en septembre.

Si vous souhaitez nous rejoindre vous pouvez nous contacter à l'adresse suivante : [lachouetteecole31290@gmail.com](mailto:lachouetteecole31290@gmail.com). On vous attend nombreux .

Nous vous souhaitons de passer un très bel été !

## Le Comité des fêtes



Chers tous,

L'été est d'ores et déjà brûlant. Le mercure monte et l'impatience des Vieillevignois est à son comble! A la fin du mois le rendez-vous est pris. Les fêtes du village ont bien lieu cette année après deux ans d'abstinence : les 28, 29, 30 et 31 juillet prochains. Que chacun vienne trinquer, beloter, partager un bon repas, gagner une partie de pétanque, enflammer le dance floor. Quelques Vieillevignois 44 tombés sous le charme de notre petit village se joindront à nous !

L'équipe du comité

## Le Comité des fêtes (suite)

### Les événements à venir pour la fin de l'année :

Fête du village  
Vide grenier  
Repas jambon braisé  
Soirée Cinéma  
Assemblée générale

Judi 28 au dimanche 31 juillet  
Dimanche 4 septembre  
Dimanche 18 septembre  
Samedi 19 novembre  
Samedi 3 décembre (18h)



L'équipe du comité



## A.C.C.A. de VIEILLEVIGNE Le mot du Président

La saison cynégétique va démarrer en août pour le sanglier et en septembre pour le gibier à poils et à plumes. Depuis 2022, tous les chasseurs doivent suivre une formation de sensibilisation sur la chasse devant soi et en battue, des consignes à respecter (tir fichant et des 30° en battue, baudrier et casquette fluo) plus la signalisation qui est parfois détruite par certains inconscients, ce qui met en danger les promeneurs qui pourraient pénétrer dans une zone de battue bien que nous soyons très visibles (casquette et veste orange fluo).

A partir de cette année, nous avons un garde-chasse en la personne de Mr Aussarès Christophe. Il est agréé par la préfecture de la Haute-Garonne et assermenté au tribunal de justice de Toulouse : code environnement, livre 4, partie chasse. Cela veut dire qu'il contrôle les chasseurs et non chasseurs. Pour rappel, du 15 Avril au 30 Juin, il est interdit de promener son chien sans laisse dans notre belle campagne car c'est la période de nidification et d'éclosion des oiseaux nichant au sol, et les

naissances pour les autres espèces à quatre pattes ( licorne non répertoriée ),

Si vous êtes contrôlés dans ce cas, vous risquez un PV, et si contestation : Tribunal (cela est dans l'extrême), il commence toujours par informer et expliquer, la sanction vient si il y a récidive.

Pour info, depuis mon domicile j'ai une vue directe sur le chemin vert, je vois beaucoup de promeneurs et j'ai constaté que tout le monde tient son chien en laisse, **merci à eux**.

Pour finir, je félicite l'initiative citoyenne des habitants du chemin de la Thésauque pour avoir défriché une haie de ronces et de lilas (communale) qui va se transformer avec le temps en parterre de fleurs et arbustes endémiques à notre région. Cette initiative a avant tout reçu l'aval de Mr le Maire.

Je vous souhaite un bel été, et rendez-vous fin juillet pour la fête locale de Vieillevigne qui nous manque cruellement depuis deux ans.

Le président  
JM Recoché

## Sports Loisirs Vieillevigne

### Gymnastique/Pilates



Depuis la rentrée de septembre 2021, l'activité « gym » s'est déroulée normalement (un mot oublié ces deux dernières années), au rythme de 2 séances par semaines : une séance « cardio » le lundi soir (19h30-20h30) avec notre coach attitrée Cathy, et une séance de « pilates » le Jeudi soir (20h15-21h15) avec notre nouvelle animatrice Alexia. L'affluence a été variable mais globalement bien plus importante qu'« avant », et l'ambiance toujours agréable et bon enfant. Comme chaque année, les séances sont mises entre parenthèses jusqu'à la rentrée de Septembre : place aux sports d'été ! Les activités de la rentrée prochaine ne sont pas encore complètement définies mais nous gardons la séance calme du Jeudi soir, prises en charge par une nouvelle recrue, Laury. Alexia, qui ne sera plus disponible en soirée, propose tout de même une séance de pilates le mercredi matin. La séance du Lundi soir reste à confirmer, et nous étudions la possibilité de proposer une séance de yoga dynamique « ashtanga ». Plus d'informations à la rentrée, par voie d'affiche ou tracts.

Les séances hebdomadaires reprennent à partir de septembre

→ cotisation par personne : 50 € par trimestre pour 1 séance hebdomadaire, 95 € par trimestre pour 2 séances hebdomadaires

Contact : Christine Claustres 06.79.98.45.58

### Terrain de Basket/tennis

Comme chaque année, le terrain de tennis a repris vie avec les beaux jours et l'entrain apporté par le



Sports Loisirs Vieillevigne

tournoi de Roland-Garros. Une petite réparation a dû être faite en urgence sur la porte du court, sans le rendre indisponible très longtemps. Beaucoup oublient que l'accès implique d'être à jour de sa cotisation annuelle, qui couvre la période de septembre à septembre. La cotisation donne droit à une clé, utilisable par tous les membres d'un même foyer et leurs amis/invités. La règle des « 1 heure » est toujours d'actualité : 1 heure à encore profiter si vous êtes sur le court et que quelqu'un se présente, ou une petite heure d'attente maxi si le court est occupé. Bon été à tous !

→ accès au court de tennis avec 1 clé personnelle, contre une cotisation de 40 €/famille / an.

Contact : Christophe Verheyden 06.88.61.01.64

### Pétanque



Les concours de pétanques ont repris tous les vendredis depuis le 27 mai.

Les inscriptions se font toujours à la salle des fêtes à partir de 20h30, les équipes se font par tirage au sort et le tarif est toujours de 5€ par personne.

Venez nombreux participer à ces concours hebdomadaires, vous ne le regretterez pas !

Lors de la fête locale, deux concours sont prévus, un le samedi et un le dimanche à partir de 15h en doublettes formées. Le tarif est de 10€ par équipe.

Bien sûr, comme pour les concours hebdomadaires tout le monde est récompensé.

Bon été à tous !

### Le bureau

renseignements, inscriptions : Christophe Verheyden  
(Président) : 05.61.81.34.77 ou 06.88.61.01.64

# INFORMATIONS UTILES

## Mairie



☎ 05 61 27 15 22 — fax 05 61 27 27 14  
Courriel : [mairie.vieilleville@orange.fr](mailto:mairie.vieilleville@orange.fr)  
Site internet : [www.mairie-vieilleville-31.fr](http://www.mairie-vieilleville-31.fr)

La mairie est ouverte au public :  
les lundis matins de 9h à 12h,  
les mardis soirs de 17h à 19h  
et les vendredis matins de 9h à 12h.

Permanence de Monsieur le Maire : Vendredi  
de 9h à 12h.

Entretien sur rendez-vous auprès de la  
secrétaire, Camille Legendre.

## Entreprendre



Sept entreprises sont installées à Vieilleville :

- *2A Rénov* : travaux de second oeuvre  
☎ 06 75 11 44 00
- *Billon Dépannage* : artisan plombier,  
chauffagiste ☎ 06 13 18 04 54
- *Da Santa rénovation*, artisan ☎ 06 12 21 43 32
- *De tout, un peu mais bien* : travaux de  
plomberie, électricité, divers ☎ 06 63 55 18 08
- *Perrine Sylvestre* : modelage aux pierres  
chaudes et réflexologie ☎ 06 79 63 08 41
- *SARL Souloumiac et Naudinat* : entreprise de  
maçonnerie ☎ 06 14 17 28 45
- *Taxi du Canal du Midi* : entreprise de transport  
☎ 06 61 76 45 48

Une assistante maternelle exerce au village :  
Caroline Lasserre : ☎ 05 34 66 13 86

## Ecole



Ecole élémentaire ☎ 05 61 81 96 80  
Maternelle ☎ 05 61 27 16 12  
Courriel : [ec0311058g@ac-toulouse.fr](mailto:ec0311058g@ac-toulouse.fr)

Directrice : Mme Gervais  
Professeure de primaire : Mme Gervais  
Professeur de maternelle: M. Pulito

## Recensement citoyen



Le recensement à 16 ans doit avoir lieu dans les  
3 mois qui suivent le 16e anniversaire. Le jeune  
doit alors se faire recenser auprès de la mairie de  
son domicile pour obtenir une attestation  
nécessaire pour l'inscription aux examens et aux  
concours publics tels que le BAC ou le permis de  
conduire.

Les cartes de bus pour les transports scolaires  
seront à retirer fin août en mairie.

## Ordures ménagères



La communauté de communes Terres du  
Lauragais va prochainement changer son mode  
de collecte. Dans les mois à venir, il n'y aura  
plus de ramassage en porte à porte (caissettes  
jaunes). Une réflexion est menée pour la  
localisation du ou des points de collectes  
ménagères.

\*\*\*\*\*

# Bel été à tous !

\*\*\*\*\*

Rédaction et mise en page : Géraldine MARTIN-HOUSSART–Laure MERCADAL - Nathalie SOULOUMIAC

Rédaction des articles des associations par les responsables.

Imprimé par nos soins – Ne pas jeter sur la voie publique